



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/06/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 17

Nombre de suffrages : 21

Date de convocation

29/05/2026

Date d'affichage

29/05/2026

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-six, le trois juin, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique.

Etaient présents :

Mme ARRIBE Isabelle, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Philippe, M. CHABROUT Guy, M. DEQUIDT Alain, M. DUBOURTHOUMIEU Joël, M. DUPREY Pascal, Mme FITAS Isabelle, Mme GOUAILLARD Martine, M. LARRAS Henri, Mme LEURIDAN Corinne, Mme MAURIN Marina, M. MILANI Stéphane, Mme TISIOT Marie-Antoinette, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLACAMPA Martine

Procuration(s) :

Mme BRUMAUD Véronique donne pouvoir à Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, M. CHANGEAT Yves donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Daniel, Mme LAMBLIN Mélie donne pouvoir à Mme VILLACAMPA Martine, Mme LEMAGNEN Elianne donne pouvoir à Mme TISIOT Marie-Antoinette, M. ROCCA Enzo donne pouvoir à Mme LEURIDAN Corinne, Mme WEISS Myriam donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BRUMAUD Véronique, M. CHANGEAT Yves, Mme LAMBLIN Mélie, Mme LEMAGNEN Elianne, M. ROCCA Enzo, Mme WEISS Myriam

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme LEURIDAN Corinne

Numéro interne de l'acte : DEL_2026_035

Objet : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'EXERCICE 2026

Madame la Maire rappelle que le Conseil Municipal a décidé d'inscrire 85 000 € de dépenses au BP 2026 pour l'attribution de subventions à diverses associations nayaises ou intervenant sur la commune de Nay.

Au cours de sa réunion du 27 mai 2026, la Commission Finances et Administration générale a étudié les demandes de subventions 2026 transmises par diverses associations. Après instruction des différentes demandes formulées, la commission propose d'attribuer les subventions suivantes :

ADELANTE

600 €

AGIR POUR LES ECOLES

AIDE ALIMENTAIRE DE LA PLAINE DE NAY	800 €
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	1 000 €
AMIS DES ELISES ANCIENNES DU BEARN	100 €
AAPMA BATBIELHE	1 200 €
ASSOCIATION CARNAVAL VATH VIELHA	1 500 €
ASSOCIATION ENSEMBLE VOCAL PSALETTE	2 000 €
ATELIER PHOTOGRAPHIQUE DU PAYS DE NAY	800 €
ATELIERS CULTURELS DE NAY	1 250 €
BOSSA FLOR MUSIC	2 500 €
BRIDGE CLUB NAYAIS	500 €
CEID BÉARN ADDICTIONS	1 800 €
CERCLE CYCLOTOURISTE DE NAY	1 800 €
CLUB DE RANDONNEE DU PAYS DE NAY	600 €
CLUB D'ESCALADE DU PAYS DE NAY – LES TICHODROMES	500 €
CLUB SUBAQUATIQUE NAYAIS	400 €
COMITE DE JUMELAGE DE LA VILLE DE NAY	800 €
ENTRAIDE AGNES	200 €
ES NAY ET VATH VIELHA	2 500 €
FRANCE ALZHEIMER	500 €
GRPT COMMERCANTS ET PRODUCTEURS DES HALLES DE NAY	500 €
LA BOULE NAYAISE	500 €
LA PASTORALE DE NAY	4 000 €
LES AMIS DE LA MAISON CARREE	5 000 €
LES AMIS DE L'ORGUE	600 €
LES AMIS DES CHARS	3 000 €

LES CHAUDRONS	
LES RESTAURANTS DU CŒUR 64	200 €
LOUS AMICS DE NAY	650 €
NAY FOOTBALL CLUB	1 850 €
NAY LA DYNAMIQUE	3 300 €
NAYART ASSOCIATION	1 800 €
OCCE COOP SCOLAIRE DU FRONTON	900 €
OCCE ECOLE MATERNELLE	673 €
PARLA BEROY A NAY	850 €
PAUSE COUTURE	250 €
PRÉVENTION ROUTIERE 64	150 €
SECOURS CATHOLIQUE CARITAS	750 €
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	1 800 €
SKI CLUB NAYAIS	1 000 €
TENNIS CLUB NAYAIS	2 000 €
TERRES D’AFFRIQUE FRATERNITÉ AFRICANAY	1 500 €
USCN RUGBY - organisation tournoi CANCE	1 500 €
USCN CLUB OMNISPORT	22 700 €
VELO CLUB NAYAIS	6 000 €
TOTAL	84 923,00 €

CECI ETANT EXPOSE,

Vu l’avis favorable de la commission Finances et Administration générale du 27 mai 2026,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

VALIDE les propositions présentées de subventions aux associations pour l’exercice 2026 ;

AUTORISE la Maire à procéder au versement de ces subventions ;

CONDITIONNE le versement de la subvention à l'association AAP effective du tournoi de pêche dans le cadre des fêtes de NAY.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

(Pour : 21, Contre : 0, Abstention : 0)

Pour : M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Philippe, M. CHABROUT Guy, M. DEQUIDT Alain, M. DUBOURTHOUMIEU Joël, Mme FITAS Isabelle, Mme GOUAILLARD Martine, M. LARRAS Henri, Mme LEURIDAN Corinne, Mme MAURIN Marina, M. MILANI Stéphane, Mme TISIOT Marie-Antoinette, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLACAMPA Martine, Mme BRUMAUD Véronique (représentée par Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique), M. CHANGEAT Yves (représenté par M. BONNASSIOLLE Daniel), Mme LAMBLIN Mélie (représentée par Mme VILLACAMPA Martine), Mme LEMAGNEN Elianne (représentée par Mme TISIOT Marie-Antoinette), M. ROCCA Enzo (représenté par Mme LEURIDAN Corinne), Mme WEISS Myriam (représentée par M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre)

Contre :

Abstention :

N'ont pas pris part au vote : Mme ARRIBE Isabelle, M. DUPREY Pascal

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à NAY

Le Maire,

Monique TRIEP-CAPDEVILLE

Signé MTC